

Les citoyens du monde à la rescousse de leur planète

57e Assemblée générale annuelle de la Commission canadienne de l'UNESCO

Marc Imbeault



Collège militaire royal de Saint-Jean

Il est grand temps de réorienter nos technologies, nos sciences, nos finances et notre inventivité pour transformer nos économies, garantir l'égalité et promouvoir un avenir durable pour tous, y compris pour les jeunes, les femmes, les peuples autochtones et les minorités ethniques. Pour cela, il est indispensable que les gouvernements, les organisations internationales, le secteur privé et la société civile montrent la voie à suivre et que les groupes les plus touchés s'impliquent activement.

L'UNESCO et le changement climatique

La 57^e Assemblée générale annuelle de la Commission canadienne de l'UNESCO s'est tenue du 25 au 27 mai 2017 à Montréal. La thématique s'articulait autour de trois axes fondamentaux : 1) les changements climatiques qui affectent la terre, 2) l'effort de développement durable popularisé il y a une trentaine d'années par un rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies et 3) la promotion de la citoyenneté mondiale. C'est trois orientations se rapportant elles-mêmes à la question centrale du rôle de l'UNESCO, au Canada et dans le monde. En quelques mots, on pourrait peut-être résumer l'objectif de l'Assemblée par la tentative de répondre à cette question : que peut faire l'UNESCO face aux injustices qui s'aggravent en raison des changements climatiques menaçant l'avenir du monde ?

Pour tenter de répondre à cette question et aux autres qu'elle sous-entend, il a d'abord été proposé d'écouter la parole d'un groupe d'experts, les seuls absents étant, sans surprise, les « climatosceptiques » ! Les spécialistes invités ont, pour leur part, présenté des perspectives se rattachant à différentes disciplines ou courants de pensée : la réflexion scientifique sur l'environnement, le discours sur l'urgence d'agir devant la situation alarmante des effets du changement climatique, la sagesse autochtone sur les rapports entre l'être humain et la nature et, enfin, l'approche politique traditionnelle au Canada.

Sur le diagnostic et les bilans, les thèses présentées par les experts étaient assez proches les unes des autres : tous étaient, en effet, d'accord pour dire qu'il y a des changements climatiques et qu'ils ont un impact sérieux sur l'environnement. Et que les objectifs fixés par les Accords de Paris, notamment celui de maintenir le réchauffement planétaire en deçà de 2%, ne sont pas en voie d'être atteints. Il est même probable qu'en maintenant l'allure actuelle, le réchauffement dépasse les 2°C avant la fin du siècle, au risque de déstabiliser les équilibres sociaux et environnementaux un peu partout dans le monde. Tous

étaient également d'accord pour dire qu'il fallait agir rapidement pour freiner le réchauffement climatique et s'adapter à des phénomènes comme l'élévation du niveau de la mer, les sécheresses, les précipitations abondantes ou les froids polaires. Dans le cas du Canada, les impacts seront différents en fonction des régions et des populations, pensons par exemple à celles situées près des côtes ou près des glaces où les tempêtes seront plus fortes. À cela s'ajoutent des phénomènes comme celui de l'effet de « refuge thermique » qui fait en sorte que les espèces remontent vers le Nord – et donc vers le Canada – au fur et à mesure que la température augmente. Or, il peut y avoir parmi ces nouvelles venues des espèces invasives et porteuses de maladies.

C'est sur l'action des gouvernements et sur ce qui pourra être fait à l'avenir qu'il y a des nuances et des désaccords, selon les écoles de pensée. Les uns reconnaissent des progrès dans la législation et dans l'application de nouvelles normes environnementales. Ils suggèrent en conséquence l'accentuation d'un processus déjà engagé, ou encore conseillent des voies inspirées par la sagesse autochtone (j'y reviendrai). Alors que d'autres, plus sévères à l'égard des autorités en place et de l'idéologie dominante, jugent que les moyens employés jusqu'à maintenant sont nettement insuffisants et que, si rien n'est fait de toute urgence, une catastrophe écologique planétaire est inévitable. Selon ce courant de pensée, la logique selon laquelle le développement infini est possible à partir de ressources finies ne tient plus la route et doit être remplacée. On ignore, pour ne citer qu'un exemple, les effets d'une augmentation de deux degrés sur l'écologie de la terre. De tels changements se produisent habituellement sur une période de *dix mille ans*, or ils sont survenus en seulement *deux cents ans*. Il faudrait donc stopper très rapidement – voire immédiatement – la production des hydrocarbures. Nous serions déjà arrivés au stade d'une crise globale et à la veille de deux événements d'une extrême gravité : un « *écocide* » et un « *anthropocide* », nous obligeant à passer de la notion de « droits humains » à celle de « droit de l'humanité ». Ce nouveau droit ne devant souffrir aucune violation. Ces changements montrent l'importance des transformations nécessaires au niveau des systèmes de pensée au plan international.

Sans nécessairement partager ce point de vue, les membres de l'Assemblée se sont tout de même efforcés de trouver des moyens d'action concertés en faveur d'un développement inclusif et durable. Pour ce faire, l'apport de la communauté scientifique ne sera pas suffisant, il est indispensable de faire appel à d'autres sources de savoirs et d'expériences. Aussi, une place importante a-t-elle été faite à l'inclusion des perspectives et des savoirs autochtones sur ces questions. Ces éclairages favorisent, entre autres, la vision holistique de l'environnement et de la vie en société et facilitent l'éclosion d'approches différentes sur le monde : tant du point de vue du climat que de celui du développement. Il a été question au cours des différentes présentations de l'Assemblée, dans le même sens, de faire entendre la voix des femmes, des jeunes, des groupes minoritaires ou marginalisés, et celui de ceux qui vivent en symbiose avec leur environnement – comme les habitants des îles ou des territoires dont l'existence est menacée par les effets des changements climatiques.

Parmi les conférenciers, le maire de Montréal, Denis Coderre, a souligné son intérêt pour l'UNESCO, non seulement comme habitant de l'île de Montréal, mais aussi comme maire d'une métropole. D'après lui, le rôle des grandes villes est crucial face aux défis que pose le réchauffement de la planète. Partout dans le monde, a-t-il poursuivi, les populations se regroupent et nous assistons à une véritable « *métropolisation* ». Il a résumé son propos avec son sens de la formule bien connu en disant : « C'est là

[dans les métropoles] que se regroupent les problèmes, mais aussi les solutions ! » Le maire a, de plus, souligné l'apport historique des populations autochtones à la ville de Montréal et mentionné qu'un cinquième symbole sera ajouté à celui des Français, des Anglais, des Écossais et des Irlandais à son drapeau.

Je voudrais maintenant discuter un peu plus en détail l'une des approches suggérées pour faire face à la crise environnementale, car elle touche au thème de l'éducation. Un aspect central des activités de l'ACDEAULF. Ce sujet a été abordé par le jeune chercheur de la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke Charles-Antoine Barbeau-Meunier, dans une présentation intitulée : *L'éducation à l'empathie au service de l'environnement : comment favoriser le développement de l'identité écologique.*

Pour répondre à cette question, il faut d'abord savoir si l'identification à la nature peut donner un sens à l'existence. Ensuite on pourra se demander si cette identification peut nous pousser à agir. L'identité est un fil conducteur et un facteur de cohérence à travers le temps, même si nous pouvons évoluer. À partir de cette constatation, Barbeau-Meunier pose l'hypothèse que nous nous sommes tous, à un moment ou à un autre, identifiés avec la nature : que ce soit avec un paysage, une forêt, un arbre ou avec toute autres image ou représentation que nous pouvons avoir d'elle. Et que cette identification demeure présente à travers le temps et le changement, de sorte que nous nous identifions toujours avec la nature, même si c'est de manière diffuse et affaiblie par l'usure du temps. En conséquence, lorsque la nature est remise en cause, nous sommes également remis en cause. Autrement dit, lorsque l'*intégrité* de la nature est menacée, c'est notre *intégrité* qui est également menacée à travers elle. Dans une telle perspective, s'identifier avec la nature signifie que notre bien-être dépend de son bien-être. Or, la nature étant muette, nous devons parler pour elle. Il nous faut *parler à sa place*, lui donner la parole qu'elle n'a pas pour se défendre.

De nos jours, dans le monde occidental notamment, l'urbanisation peut nous éloigner de la nature et même nous amener à la percevoir comme un obstacle à nos projets ou un facteur de risque pour nos propriétés : ouragans et inondations, par exemple, peuvent être perçus comme des menaces émanant de la nature. Il est également possible de s'identifier à la nature sans vouloir la défendre, par le consumérisme écologique qui permet de faire de belles photos de voyage en forêt, mais n'implique pas nécessairement que l'on se soucie de l'avenir de la planète ! Mais, il peut aussi exister une façon de se mettre à la place de la nature et de s'identifier à elle par le biais de l'empathie. Cette dernière étant conçue comme une capacité de se mettre à la place de la nature. Barbeau-Meunier parle alors d'une compétence qui s'acquiert, par opposition à la sympathie qui est un penchant naturel, ou la compassion qui est une vertu. La conclusion de ce raisonnement étant qu'il est possible de concevoir une éducation à l'empathie par rapport à l'environnement et, par voie de conséquence, le développement d'une identité écologique.

Je voudrais dire, pour terminer, que la 57^e Assemblée annuelle de la Commission canadienne de l'UNESCO a été un lieu d'échanges et de rencontres exceptionnel et que les membres permanents de la commission possèdent maintenant une série de propositions à synthétiser et à soumettre aux instances internationales de l'organisation. Il y a, par ailleurs, un tournant à noter au sein de l'UNESCO. Même si la primauté de l'éducation pour tous et celle de « construire la paix dans l'esprit des hommes et des

femmes » demeurent en tête de liste, il y a des efforts visibles pour favoriser le développement social inclusif, le dialogue interculturel, la promotion des principes éthique et la citoyenneté mondiale. L'Assemblée du mois de mai a été en ce sens le lieu de dialogues entre des Canadiens de toutes origines avec les nations autochtones et les représentants de la jeunesse. Ce qui a permis de faire valoir de nouvelles visions du monde, de nouvelles pistes de solutions aux problèmes environnementaux et de nouvelles propositions constructives pour l'avenir.